



<https://bulletin.vals-asla.ch> · e-ISSN: 2813-7973 · p-ISSN: 1023-2044

Vincent, N. (2015). Comment réagit l'usage face à une norme imposée?
Évaluation de la réception de recommandations officielles
françaises et québécoises dans un corpus journalistique
belge et suisse. *Bulletin suisse de linguistique appliquée* (Numéro spécial 1), 149-161.
<https://doi.org/10.26034/ne.vals-asla.2015.1045>

Cet article est publié sous la licence *Creative Commons Attribution 4.0 International* (CC BY):
<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0>



© Nadine Vincent, 2015

Comment réagit l'usage face à une norme imposée? Évaluation de la réception de recommandations officielles françaises et québécoises dans un corpus journalistique belge et suisse

Nadine VINCENT

Université de Sherbrooke

Groupe de recherche Franqus, FLSH-DLC

2500, boul. de l'Université, Sherbrooke (Québec) J1K 2R1

nadine.vincent@usherbrooke.ca

Due paesi francofoni, la Francia e il Québec, hanno espresso enti governativi la cui missione principale è quella di proporre o di raccomandare equivalenti francesi degli anglicismi che proliferano nella lingua nazionale. In che modo i cittadini di altri paesi francofoni percepiscono questi tentativi di orientare la norma? Il presente contributo traccia una panoramica della ricezione e della percezione, nella stampa belga e svizzera, dei neologismi proposti dalla Francia e dal Québec per sostituire gli anglicismi *chat* e *hashtag*, nonché le diverse fasi dell'integrazione di tali neologismi nel discorso giornalistico.

Parole chiave:

anglicismi, francesizzazione, ufficializzazione, norma, chat, hashtag, francese belga, francese svizzero.

1. Introduction

Deux États francophones, la France et le Québec, se sont dotés d'organismes dont le mandat est notamment de proposer ou de recommander des équivalents français aux anglicismes qui prolifèrent dans la langue nationale. Comment d'autres États francophones perçoivent-ils ces tentatives d'orientation de la norme? Pour le savoir, nous avons constitué un corpus d'articles journalistiques belges et suisses. Les journalistes devant choisir au quotidien leur vocabulaire en fonction d'une norme implicite partagée avec leurs lecteurs, ils sont parfois commentateurs et parfois représentants d'un modèle linguistique. Nous étudierons ici la réception et la perception, dans les presses belge et suisse, des néologismes proposés par la France et le Québec pour remplacer les anglicismes *chat* et *hashtag*, ainsi que les différentes étapes de l'intégration de ces néologismes dans le discours journalistique.

2. L'usage, la norme et le prestige de la presse écrite

Nous distinguons l'usage, qui englobe l'ensemble des emplois ayant cours dans une communauté linguistique, de la norme, "la norme comme modèle du

bon usage [...] avec ce qu'elle comporte de prescription et de subjectivité, mais également d'objectivité et de description" (Vézina 2002: 33). C'est à partir de cette norme, de ce bon usage, que se hiérarchisent tous les autres:

Pour tous les usagers de la langue [...], la norme a pour fonction générale de guider leur emploi de la langue, de leur indiquer comment il convient de parler ou d'écrire pour être compris et accepté des autres locuteurs. (Corbeil 2007: 307)

Partant de la prémisse que chaque variante nationale du français possède sa norme propre, "[t]outes les normes du français se valent, mais elles ne valent pas toutes en même temps sur un même territoire. Une seule est matérialisée et autodécrite à la fois" (Boulanger 1994: 5). La norme de chaque communauté linguistique est ainsi constituée par les emplois de ses locuteurs de prestige, qui servent de modèles aux autres usagers:

Qui sont ces locuteurs de prestige? Ce sont ceux qui se situent au sommet de la hiérarchie socioculturelle, ceux des classes éduquées: les intellectuels, les écrivains, les journalistes, les locuteurs des médias. Ce sont eux qui aujourd'hui façonnent et actualisent la norme linguistique valorisée par la communauté à laquelle ils appartiennent. (Villers 2002: 49)

Notre étude cherche à vérifier si cette variation normative a une influence sur l'intégration d'emplois prescrits par des organismes d'officialisation pour remplacer des mots d'origine anglaise. La francisation des anglicismes est, sans doute avec la féminisation des titres de fonction, l'un des domaines où la variation est la plus tangible entre les principaux États francophones dont une importante partie des locuteurs ont le français comme langue maternelle, c'est-à-dire la Belgique, la France, le Québec et la Suisse. Par exemple, le rapport du Québec aux anglicismes est forcément différent de celui des pays francophones européens, notamment en raison de facteurs historiques et géo-démographiques.

3. Les organismes d'officialisation

Dans la francophonie, seuls deux États se sont dotés d'un organisme d'officialisation: la France et le Québec. La Commission générale de terminologie et de néologie (CGTN), en France, et l'Office québécois de la langue française (OQLF), au Québec, ont le mandat de proposer, de recommander ou de normaliser des équivalents français pour remplacer les différents anglicismes présents dans la langue.

La première institution française mandatée pour normaliser la langue a été l'Académie française, créée en 1635:

La principale fonction de l'Académie sera de travailler, avec tout le soin et toute la diligence possibles, à donner des règles certaines à notre langue et à la rendre pure, éloquente et capable de traiter les arts et les sciences." (Article 24 des statuts) (Académie française, www.academie-francaise.fr/linstitution/les-missions)

Au 20^e siècle, d'autres instances sont mises sur pied, et à partir de 1970, des commissions de terminologie, implantées dans différents ministères, doivent

assurer la présence du français dans les domaines de spécialités où les anglicismes abondent:

Parmi les termes de création ancienne on peut citer *logiciel*, proposé par la commission de l'informatique dès 1970. Il est formé avec le suffixe *-iel* de *matériel*, traduction de l'anglais *hardware*. Ainsi le français s'est-il doté d'un équivalent au mot *software*, dont l'espagnol ou l'italien, par exemple, sont aujourd'hui dépourvus.

(Délégation générale à la langue française et aux langues de France, www.culture.gouv.fr/culture/dglf/terminologie/termino_enrichissement.htm)

La Commission générale de terminologie et de néologie (CGTN) est créée en 1996, et relève du bureau du Premier ministre. Son rôle est de coordonner les travaux des différentes commissions de terminologie. Conformément au décret n°96-602 du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française, ses recommandations doivent obtenir l'aval de l'Académie française:

Les termes, expressions et définitions proposés par la commission générale ne peuvent être publiés au Journal officiel sans l'accord de l'Académie française. Si celle-ci n'a pas formulé d'avis dans un délai de quatre mois à compter de sa saisine, son accord est réputé acquis. (Gouvernement français, Le service public de la diffusion du droit, www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=LEGITEXT000005621310&dateTexte=20100312)

Au Québec, l'Office de la langue française est créé en 1961. Il deviendra, en 2002, l'Office québécois de la langue française. L'une de ses missions touche la francisation des termes spécialisés:

La Charte de la langue française adoptée par l'Assemblée nationale du Québec en 1977 et modifiée le 12 juin 2002 a conféré à l'Office québécois de la langue française la mission de définir et de conduire la politique québécoise en matière d'officialisation linguistique, de terminologie ainsi que de francisation de l'Administration et des entreprises. (Office québécois de la langue française, oqlf.gouv.qc.ca/office/mission.html)

L'Office exerce son mandat [...] en utilisant les deux types d'intervention prévus par la loi, à savoir la recommandation et la normalisation, ainsi qu'un troisième type d'intervention, la proposition, qui consiste principalement à suggérer rapidement à ses usagers des termes et expressions répondant à de nouveaux besoins de communication. (Office québécois de la langue française 2004: 6)

Dans les faits, la proposition constitue l'intervention principale et prioritaire de l'OQLF qui rend disponible rapidement des équivalents français possibles avant que l'anglicisme à remplacer ne se soit implanté durablement dans l'usage (Voir OQLF 2004: 13). À l'inverse, la CGTN prend plus de temps avant de se prononcer, mais lorsque son choix est fait, elle recommande généralement un terme unique qui devient d'usage obligatoire dans l'appareil étatique français:

Les termes recommandés par la Commission générale sont publiés au *Journal officiel* de la République française; ils ne sont d'usage obligatoire que dans les administrations et les établissements de l'État mais ils peuvent servir de référence, en particulier pour les traducteurs et les rédacteurs techniques. (Délégation générale à la langue française et aux langues de France, www.culture.gouv.fr/culture/dglf/lois/archives/histoire1.htm)

Comme ces deux organismes sont autonomes et procèdent de façon différente, ils ne suggèrent pas toujours le même terme français pour un

même anglicisme. Par ailleurs, le Québec propose généralement des équivalents français non seulement pour le mot pivot d'une famille, mais aussi pour ses dérivés, ce que fait plus rarement la France.

Dans le cadre de cette étude, nous avons retenu deux anglicismes du domaine de l'informatique et des télécommunications. Le premier, *chat*, est bien intégré dans la langue depuis près de 20 ans, alors que le second, *hashtag*, est d'entrée plus récente. Pour remplacer l'anglicisme *chat* ("conversation par clavier interposé"), le Québec a proposé, en octobre 1997, les termes *clavardage*, *cyberbavardage* et *bavardage clavier*, de même que *clavarder* et *cyberbavarder* (pour remplacer le verbe *to chat*, ou l'hybride *chatter*, rapidement apparu dans l'usage) et *clavardeur*, *cyberbavardeur* et *bavardeur* (pour remplacer le nom anglais *chatter* ou *chat user*). Seuls *clavardage* et ses dérivés se sont implantés dans l'usage. De son côté, la France a d'abord procédé à la recommandation officielle de *causette*, le 16 mars 1999, officialisation qui a été remplacée par *dialogue en ligne*, le 5 avril 2006¹. Elle n'a fait aucune proposition pour les dérivés de *chat* (verbe et utilisateur). Pour remplacer *hashtag*, le Québec a proposé *mot-clic*, en janvier 2011, et la France a recommandé *mot-dièse*, en janvier 2013. Aucun dérivé n'a été suggéré en France ou au Québec pour des mots de la famille de *hashtag*. On voit pourtant apparaître dans la presse écrite, sporadiquement il est vrai, le verbe *hashtaguer* ("Je hashtague tel mot") ou l'emploi adjectival *hashtagué* ("des photos hashtaguées").

	OQLF (Québec) (propositions)	CGTN (France) (recommandations)
<i>chat</i>	<i>clavardage</i> (1997) ou <i>cyberbavardage</i> (1997) ou <i>bavardage-clavier</i> (1997)	<i>causette</i> (1999) puis <i>dialogue en ligne</i> (2006)
<i>to chat</i> ou "chatter"	<i>clavarder</i> (1997) ou <i>cyberbavarder</i> (1997)	—
<i>chatter</i> ou <i>chat user</i>	<i>clavardeur</i> (1997) ou <i>cyberbavardeur</i> (1997) ou <i>bavardeur</i> (1997)	—
<i>hashtag</i>	<i>mot-clic</i> (2011)	<i>mot-dièse</i> (2013)

Tableau 1: Termes francisés par le Québec et la France pour remplacer *chat* et *hashtag*

¹ Ainsi que l'indique la fiche de FranceTerme sur *dialogue en ligne*, cette officialisation "annule et remplace celle du terme "causette".
<http://www.culture.fr/franceterme/result?francetermeSearchTerme=dialogue+en+ligne&francetermeSearchDomaine=0&francetermeSearchSubmit=rechercher&action=search>

3.1. Les banques de terminologie belge et suisse

Aucun organisme gouvernemental n'a le mandat de franciser les anglicismes en Belgique et en Suisse, mais ces deux pays disposent chacun d'une banque de terminologie qui fournit les formes privilégiées par chacune des administrations publiques: BelTerm (banque de données terminologique du Service de la langue française de la Fédération Wallonie-Bruxelles) et TERMDAT (banque de données terminologiques multilingue de l'administration fédérale suisse)². BelTerm indique des formes françaises admissibles pour *chat*, mais n'a pas encore de fiche pour *hashtag*. TERMDAT liste les termes disponibles pour *chat* et pour *hashtag*. Aucune de ces deux banques ne présente de fiche pour les dérivés de *chat* et de *hashtag*.

	BelTerm (Belgique)	TERMDAT (Suisse)
<i>chat</i>	<i>dialogue en ligne</i> <i>clavardage</i>	<i>dialogue en ligne</i> <i>bavardage en ligne</i> <i>éblabla</i> <i>tchatche</i> <i>chat</i> (anglicisme)
<i>hashtag</i>	—	<i>mot-dièse</i> <i>mot-clic</i> <i>hashtag</i>

Tableau 2: Termes disponibles dans BelTerm et TERMDAT pour *chat* et *hashtag*

Pour *chat*, les deux banques mettent en vedette le terme recommandé par la France: *dialogue en ligne*. Seul BelTerm précise qu'il a fait l'objet d'une recommandation, en précisant: "Source: Journal Officiel du 05.04.2006"³. Vu du Québec, il est étonnant de constater qu'on ne spécifie pas "Journal officiel de la République française", comme si ce Journal officiel était celui de toute la francophonie. BelTerm atteste aussi le terme québécois *clavardage*, sans mentionner son origine. TERMDAT n'atteste pas *clavardage*, et fait mention de quatre autres termes possibles: *éblabla* et *tchatche*, deux propositions identifiées comme retenues par le jury du concours Francomot 2010⁴, *bavardage en ligne* et enfin *chat* lui-même, identifié comme anglicisme. La fiche suisse précise aussi que l'équivalent *causette* est maintenant désuet. Pour *hashtag*, TERMDAT atteste en vedette la recommandation française *mot-dièse*, puis la forme québécoise *mot-clic* et enfin *hashtag* lui-même, sans préciser qu'il s'agit d'un anglicisme. La fiche indique que *mot-dièse* est le

² Ces banques sont disponibles en ligne: <http://www2.cfwb.be/franca/xml/html/bd/bd.htm>, BelTerm et <https://www.termdat.bk.admin.ch/Search/Search>, TERMDAT

³ http://www2.cfwb.be/franca/xml/html/bd/fr_frame.htm

⁴ Ce concours, organisé en 2010 en France par le secrétariat d'État à la Coopération et à la Francophonie, demandait au public de proposer des équivalents français pour des anglicismes courants (*buzz*, *chat*, *newsletter*, *talk* et *tuning*). Pour remplacer *chat*, le jury a retenu les propositions *éblabla* et *tchatche*. Ces propositions ne se sont pas implantées dans l'usage.

terme officiel en France mais ne donne aucune indication sur l'origine de *mot-clic*.

4. Présentation du corpus journalistique et recueil des données

Compte tenu du foisonnement d'emplois disponibles en français pour remplacer les anglicismes *chat* et *hashtag*, et des propositions distinctes du Québec, de la France, de la Belgique et de la Suisse, quels termes utilisent les journalistes belges et suisses? Pour le savoir, nous avons constitué un corpus journalistique à partir de l'ensemble des années disponibles pour les journaux belges et suisses présents dans la banque de données Eureka.cc⁵, c'est-à-dire, pour la Belgique, le quotidien *Le Soir*, et pour la Suisse, les quotidiens *Le Matin*, *Le Temps* et *24 heures*⁶. Nous y avons cherché les anglicismes et leurs dérivés, de même que les formes francisées proposées par le Québec, recommandées par la France, ou attestées dans les banques de terminologie belge et suisse. Les emplois qui n'étaient attestés dans aucun des journaux de notre corpus sont absents du tableau 3 (*clavardeur* et *cyberbavarder*, par exemple).

Le premier constat à faire est que l'emploi des mots anglais est largement dominant dans les contextes journalistiques étudiés. Même sans les chiffres correspondant à la graphie *chat* (le félin homographe perturbant trop les données), les formes anglaises sont dix fois plus fréquentes que les formes francisées. Cette répartition correspond à celle observée en France dans une autre étude pour des cas comparables (voir Vincent: 2014). Au Québec, les formes francisées sont plus fréquentes dans les journaux que les anglicismes.

⁵ Cette banque de données se nomme Europresse.com en Europe.

⁶ Au moment de nos recherches, *Le Soir* était le seul quotidien belge présent dans la banque de données Eureka.cc. Les données disponibles couvraient une quinzaine d'années pour *Le Soir* et *Le Temps* et une dizaine d'années pour *24 heures* et *Le Matin*.

	Suisse				Belgique	grand total
	Le Temps	Le Matin	24 Heures	total suisse	Le Soir	
chat	trop de parasites					
tchat	7	–	3	10	99	109
chatter	36	58	28	122	155	277
tchatter	2	2	–	4	74	78
chatteur	9	3	9	21	29	50
tchatteur	–	1	–	1	3	4
clavardage	5	3	1	9	15	24
clavarder	1	1	3	5	3	8
cyberbavardage	–	–	–	–	3	3
causette	1	–	–	–	1	2
dialogue en ligne	5	–	1	6	3	9
bavardage en ligne	–	–	–	–	3	3
éblabla	1	1	–	2	1	3
tchatche	1	1	–	2	1	3
hashtag	64	19	21	104	120	224
mot-dièse / mot dièse	14*	2	2	18	7	25
mot-clic	4	2	-	6	3	9

* Dans *Le Temps*, *mot-dièse* est attesté dans dix textes signés par un même auteur

Tableau 3: Occurrences d'anglicismes et de leurs équivalents français dans les quotidiens belges et suisses

L'autre constat à faire concerne les formes francisées. D'abord, – et cette information n'est pas indiquée dans le tableau précédent – quatre des neuf attestations de *dialogue en ligne* (deux dans *Le Temps* [2000 et 2002] et deux dans *Le Soir* [2003 et 2005]) datent d'avant la recommandation de la CGTN de 2006. On peut donc considérer que les auteurs avaient comme souci premier de franciser un emploi anglais plutôt que de suivre une norme spécifique, puisque c'est *causette* qui était alors recommandé en France, et *clavardage* proposé au Québec. Ensuite, les trois attestations de *mot-clic* présentes dans le quotidien belge *Le Soir* précèdent la recommandation de *mot-dièse* par la France. Comme BelTerm n'a pas encore de fiche pour les équivalents possibles de *hashtag*, on peut supposer que les journalistes belges voulant franciser les anglicismes consultent les banques de terminologie française et québécoise. Enfin, les formes *éblabla* et *tchatche* ne sont attestées qu'en 2010, dans des articles qui rendent compte des résultats du concours Francomot. Ils n'ont pas été utilisés par les journalistes par la suite.

Selon les données disponibles, on peut constater que c'est *clavardage* qui est l'équivalent français de *chat* (ou *tchat*) le plus utilisé et que *mot-dièse*, (utilisé

par 16 auteurs distincts), bien qu'officialisé seulement en janvier 2013, est déjà un peu plus fréquent que *mot-clic* (utilisé par 9 auteurs) pour remplacer *hashtag*. Tous ces termes n'ont cependant pas le même statut puisque dans certains contextes ils font l'objet du discours, alors qu'ailleurs, ils sont employés de façon neutre.

5. Les étapes de l'intégration

Quand l'équivalent francisé d'un anglicisme est créé par un organisme d'officialisation, il peut apparaître dans les textes comme équivalent du terme anglais à remplacer, en italique ou entre guillemets pour indiquer son caractère de néologisme, etc., selon son degré d'intégration dans la langue. Chaque néologisme ne passe pas forcément par chacune des étapes, bien que celles-ci constituent un parcours progressif menant de l'acte de naissance d'un emploi à sa parfaite neutralité.

La première étape est celle où la forme francisée est l'objet du discours. Les journaux annoncent l'officialisation d'un terme, parfois uniquement à titre informatif, plus souvent en émettant des commentaires sur sa pertinence, sa joliesse ou sa réception. C'est l'étape où il est possible d'évaluer la perception des différents émetteurs qui s'expriment dans la presse⁷.

À Québec, on dit [...] clavardage (mot-valise empruntant à clavier et bavardage) pour "chat" (prononcez tchate). (*Le Soir*, 27 septembre 2000)

Après l'échec du remplacement de "chat" par "causette", la France impose à son administration l'emploi de "courriel" et le recommande vivement auprès du grand public. (*Le Temps*, 14 juillet 2003)

Techniquement, le dièse colle au train des mots qu'on estime significatifs, rassembleurs, représentatifs, vendeurs. Comme ça: #mot. Et on l'appelle mot-clé ou mot-clic. Hashtag pour les intimes. (*Le Matin*, 3 avril 2012)

La seconde étape consiste à accompagner le néologisme francisé de l'anglicisme qu'il remplace (traduction) ou d'une définition. C'est parfois le mot français qui sert de traduction, et parfois le mot anglais. L'émetteur a alors conscience qu'un transfert est en train de s'opérer. Soit il utilise un anglicisme pour lequel il sait qu'il existe une forme francisée, soit il utilise un terme francisé qui n'est probablement pas encore connu de l'ensemble de ses lecteurs. Les guillemets sont souvent utilisés pour établir un contraste entre les deux synonymes: dans certains cas, c'est le mot anglais qui est ainsi identifié comme étranger, dans d'autres, c'est la forme francisée, dont on souligne par la mise entre guillemets le caractère néologique.

⁷

Dans une étude précédente, nous avons comparé les perceptions qu'ont de la francisation différents émetteurs s'exprimant dans la presse française. Cette étude nous a permis de distinguer trois groupes: 1) les chroniqueurs et journalistes; 2) les spécialistes interviewés; 3) les lecteurs (qui s'expriment dans le courrier des lecteurs). Chacun de ces groupes a une perception distincte du phénomène (Vincent 2015).

Le ton est monté, le "hashtag" (mot-clic) #Gallimerde s'est installé sur *Twitter* (*Le Soir*, 21 février 2012)

Très vite, après l'annonce du rachat, ils ont multiplié les photos avec le mot-clic ("hashtag") #instablack, avec notamment des clichés complètement noirs (*Le Soir*, 11 avril 2012)

Un site de "microblogage" où l'on poste des messages de 140 signes, souvent accompagnés de mots-dièse, c.-à-d. de mots clés précédés d'un dièse (les fameux hashtags), de liens et parfois de photos et de vidéos. (*Le Soir*, 8 février 2014)

Au cours de la troisième étape, les deux termes, l'anglicisme et son équivalent français, sont utilisés en synonymie, l'un et l'autre paraissant parfaitement interchangeables.

Par exemple, le hashtag #NBAFinals permet dorénavant de suivre sur Facebook tous les messages des autres utilisateurs sur cet événement majeur qu'est pour les Américains la finale de basket-ball de la NBA. L'utilisation du mot dièse permet donc aux détenteurs d'un compte Facebook qui ne se connaissent pas de partager ou de suivre les commentaires autour d'un sujet commun. (*Le Temps*, 14 juin 2013)

Le hashtag "groskiss" a rapidement fait son apparition sur le réseau social Twitter, où les internautes ont posté des centaines de message. Au rythme d'un tweet toutes les 30 secondes, le mot-dièse est la star incontestée du jour. (*Le Soir*, 22 juillet 2013)

A tous ceux qui espéraient donc berner le voyeur avec des hashtags du genre "popular", "mostpopular", "iPhone" ou, pire encore, "sex", "nude", "oral" - je vous fais grâce des autres -, Instagram leur a coupé le sifflet: impossible d'y aller chercher avec de tels mots-dièse. (*Le Temps*, 6 septembre 2013)

La quatrième étape, enfin, voit la forme francisée prendre sa place dans le texte comme tout autre élément de la langue, sans que l'émetteur ressente le besoin d'attirer l'attention sur son emploi⁸.

Messenger, le programme de clavardage de Microsoft, apparaît toujours comme par magie chaque fois que vous démarrez le programme (*Le Soir*, 17 novembre 2001)

S'il s'agit d' "oral écrit", clavardage éphémère, les astuces phonétiques ("G pa conG 2main) ne tirent pas plus à conséquence que celles des étudiants pour leurs notes de cours - car c'est un encodage, pas un langage. (*24 Heures*, 9 novembre 2009)

Fait intéressant, ce n'est pas la discussion qui a conduit au revirement: celui-ci s'est fait avant, comme l'a montré un sondage effectué juste avant le dialogue en ligne. (*Le Temps*, 29 mars 2011)

6. Les perceptions

Comme nous l'avons précisé plus haut, les perceptions n'apparaissent qu'à la première étape, quand la forme francisée est l'objet du discours. Ces perceptions peuvent concerner les mots eux-mêmes, selon qu'on les trouve bien choisis ou pas, adéquats ou non pour décrire la chose désignée, etc. Elles peuvent aussi toucher le rôle des États dans le processus de francisation. La plupart des commentateurs n'optent pas pour les formes

⁸ Nous aurions pu ajouter une étape entre la troisième et la quatrième, où la forme francisée apparaît seule, mais entre guillemets ou en italique pour indiquer qu'elle n'est pas encore tout à fait intégrée dans l'usage. Cependant, ces emplois étaient trop marginaux dans notre corpus pour que nous en tenions compte.

francisées, qu'elles soient françaises ou québécoises. L'anglicisme est perçu comme plus naturel, "intime", alors que les formes francisées sont attribuées au "français des puristes".

L'un d'eux, bien connu des utilisateurs de Twitter, est le hashtag (en français des puristes, le mot-dièse ou le mot-clic): cette manière de mot-clé qui permet de s'y retrouver dans la masse des données qu'offre la plateforme. (*Le Temps*, 6 septembre 2013)

on l'appelle mot-clé ou mot-clic. Hashtag pour les intimes. (*Le Matin*, 3 avril 2012)

Le mot-dièse sonne mal.

Les lignes parues dans le Journal officiel de l'État français n'ont pas fait l'unanimité chez les utilisateurs de Twitter: le hashtag se dira désormais "mot-dièse", appellation qui définit le signe placé devant le mot-clé d'un message. (*24 Heures*, 24 janvier 2013)

6.1 La position des Belges

Dans certains autres contextes, tous belges, on compare les propositions françaises et québécoises, accordant généralement sa préférence aux formes québécoises.

En France, on a proposé la *causette* comme équivalent de ce *chat*, mais ce mot évoque irrésistiblement l'oralité. Je lui préfère donc le *clavardage* des Québécois, mot-valise fait de *cla(vier)* + *(bav)ardage*. (*Le Soir*, 16 février 2008)

ce qui transparaît le plus de ce dictionnaire [GDT], c'est l'inventivité et la réflexion des Québécois sur la langue. Là où, en France, on se contente le plus souvent d'une francisation d'un mot anglais (mél pour mail par exemple), au Québec, ce sont des règles de composition plus complexes qui prévalent. Dernière en date: "clavardage" pour "chat". C'est-à-dire un bavardage qui s'effectue au moyen du clavier. Tout est dit. (*Le Soir*, 20 octobre 2000)

Comme nous l'avions vu dans une étude précédente portant sur le regard posé par les Français sur la francisation au Québec (Vincent 2015), les francophones européens apparaissent souvent plus réfractaires à la francisation des anglicismes, mais trouvent des justifications pour "pardonner" aux Québécois leur grande tendance à franciser. Les arguments évoqués ne peuvent jamais s'appliquer à l'Europe et s'accompagnent parfois d'un certain agacement ou d'une pointe d'ironie à l'endroit du Québec.

On le sait: de tous les peuples de la Francophonie, les Québécois sont les plus braves lorsqu'il s'agit de défendre la langue française. Ils ne rechignent jamais à partir en croisade. Cela, même si la tâche qui les attend s'apparente à un Waterloo morne plaine de la linguistique. De fait, aller traquer les anglicismes sur l'internet est ce que l'on peut appeler un combat d'arrière-garde. [...] Il est vrai qu'avec 300 millions de voisins anglophones, le Québec est le premier front de résistance à l'impérialisme de l'anglais technologique. (*Le Soir*, 20 octobre 2000)

Le mot "chat" ou "tchat" est un horrible barbarisme. Même si les Québécois sont souvent plus catholiques que le pape en matière de protection du français, leur mot "clavardage" me semble bien plus réussi que ce "chat" invertébré! (*Le Soir*, 29 janvier 2008)

Chose certaine, pour les partisans de la francisation, le Québec reste le point de référence pour sa résistance aux anglicismes.

Depuis 30 ans, j'habite le Québec et à chaque visite en Belgique, je constate un recul du français. Autant dans les médias écrits, la publicité, l'affichage que dans le langage courant. Au cours des 20 dernières années, j'ai assisté au Québec à des améliorations

remarquables de l'usage du français. Il est vrai qu'il a fallu une loi pour favoriser cet usage. Mais le Québec n'est-il pas à l'origine de la plupart des nouveaux mots créés à partir de racines françaises pour décrire une réalité technologique anglo-américaine? Courriel, pourriel, clavardage, logiciel, etc. (*Le Soir*, 7 janvier 2004)

6.2 La position des Suisses

Quant aux Suisses, ils se posent souvent en arbitres ou en spectateurs du débat, comme si la question ne les concernait pas directement. Un journaliste du quotidien *Le Temps* explique quand même l'effort consenti par la Suisse pour harmoniser les usages, même si la préoccupation de franciser semble du ressort exclusif de la France et du Québec.

Est-ce une fatalité ou une banalité de constater que la dominance américaine dans les technologies de l'information répand de nombreux anglicismes dans le vocabulaire des francophones? Solution de facilité, nécessités professionnelles, expression branchée, absence d'équivalence, autant de raisons possibles. Un phénomène banal certes, mais aux yeux de pays comme la France ou le Canada, ce n'est point une fatalité. Inventé au Canada, où il est massivement utilisé depuis les années 90, "courriel" est retenu dans la terminologie officielle du Québec, région sensible au bon usage du français (en raison de son contexte géographique). [...] Il n'existe pas en Suisse un dispositif tel que la lourde organisation interministérielle française, avec une Académie à la clé. Au niveau international, aucun organisme ne chapeaute les recommandations émises par les pays francophones. On tend malgré tout vers une harmonisation: la Suisse utilise ainsi la base de données terminologique de l'Union européenne. (*Le Temps*, 14 juillet 2003)

Le jugement est plus sévère envers la France, le Québec bénéficiant d'une certaine indulgence, comme nous l'avons constaté aussi chez les Belges. Ceci étant dit, les critiques adressées aux formes francisées peuvent toucher à la mauvaise foi, par exemple quand on va jusqu'à reprocher à *mot-dièse* et à *mot-clic* de ne pouvoir devenir eux-mêmes ce qu'ils désignent, puisqu'un "hashtag" ne peut contenir un trait d'union.

Nos amis français sont très forts pour montrer l'exemple quand il s'agit de parler correctement la langue de Molière. Ainsi, le hashtag, symbolisé sur Twitter par un #, devient le mot-dièse. La décision a en effet été publiée hier au Journal officiel. Les bogue (bug) et courriel (e-mail) sont donc tout contents d'accueillir un nouveau camarade, qui prendra des claques à leur place. Des claques mais pas de clics. Comme l'ont justement fait remarquer certains, avec son trait d'union, mot-dièse ne peut pas devenir, dans Twitter, un mot sur lequel il est possible de cliquer. Un comble! Notez que c'était le même souci avec l'adoption par les Québécois du mot-clic il y a deux ans. On leur pardonne, ils ont réussi à imposer à leur Belle Province clavardage pour chat. (*Le Matin*, 24 janvier 2013)

C'est un peu comme reprocher au terme *trait d'union* de s'écrire sans trait d'union, ou, comme le bédéiste belge Philippe Geluck le fait si bien remarquer par son célèbre personnage Le Chat, c'est comme s'étonner que le mot *dyslexie* soit "parfaitement orthographié" (2007: 21).

7. En conclusion

À la suite de cette analyse de quelques contextes des presses belge et suisse, des constats s'imposent. Le principal d'entre eux est très certainement que les

anglicismes sont nettement dominants dans l'usage, les formes francisées apparaissant presque marginales. Est-ce dû à l'attrait de l'anglais en Europe, perçu comme un passeport pour le monde et la modernité, à la réticence des Européens à trop intervenir dans la langue, ou à un manque de coordination entre les différents acteurs de la francisation? La question se pose. Chose certaine, compte tenu de l'état des choses et des points de vue exprimés dans notre corpus, on peut se demander s'il est réaliste de tenter de franciser les anglicismes. Si on opte pour l'affirmative, il faudrait mesurer si la concurrence entre les formes francisées disponibles pour un même anglicisme n'est pas un élément plus nuisible que bénéfique pour atteindre l'objectif visé. De plus, il faudrait vérifier qui, des médias, des dictionnaires ou des organismes d'officialisation, joue le rôle le plus décisif dans le processus de francisation et si ces protagonistes pourraient davantage harmoniser leurs actions, sans compromettre le mandat et la liberté de chacun.

Dans un autre ordre d'idées, on constate qu'en dehors de la phase où les mots sont l'objet du discours, les émetteurs belges et suisses ne distinguent pas les termes français des termes québécois, adoptant les uns ou les autres selon leur convenance. De ce point de vue, est-il vraiment pertinent de continuer à marquer géographiquement ces usages dans les dictionnaires? Ne sont-ils pas, dès leur naissance, des formes disponibles pour tous les francophones?

Chose certaine, les États auront beau produire tous les lexiques qu'ils voudront, ce seront toujours les usagers qui auront le dernier mot. Reste à savoir si celui-ci sera anglais ou français.

BIBLIOGRAPHIE

- Académie française, *Les missions*. Disponible sur www.academie-francaise.fr/institution/les-missions. [page consultée le 12 janvier 2015]
- Boulanger, J.-Cl. (1994). Peut-on "dictionnariser" le français du Québec? *Terminogramme*, 71, 1-5.
- Corbeil, J.-Cl. (2007). *L'embarras des langues*, Montréal: Québec Amérique.
- Délégation générale à la langue française et aux langues de France. *Les institutions chargées de la langue française*. Disponible sur www.culture.gouv.fr/culture/dglf/lois/archives/histoire1.htm. [page consultée le 10 janvier 2014]
- Geluck, Ph. (2007). *La marque du Chat, tome 14*. Bruxelles: Casterman.
- Gouvernement français. *Le service public de la diffusion du droit*. Disponible sur <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=LEGITEXT000005621310&dateTexte=20100312>. [page consultée le 12 janvier 2015]
- Office québécois de la langue française. *Mission et rôle de l'organisme*. Disponible sur oqlf.gouv.qc.ca/office/mission.html. [page consultée le 12 janvier 2015]
- Office québécois de la langue française (2004). *Politique de l'officialisation linguistique*. Québec: Gouvernement du Québec.
- Vézina, R. (2002). La norme du français québécois: l'affirmation d'un libre arbitre normatif, dans P. Bouchard et M.C. Cormier (éds.) *La représentation de la norme dans les pratiques*

- terminologiques et lexicographiques. *Langues et sociétés*, 39, 33-47. Montréal:Office de la langue française.
- Villers, M.-È. de (2002). La presse écrite: illustration d'une norme implicite, dans P. Bouchard et M.C. Cormier (éds.) *La représentation de la norme dans les pratiques terminologiques et lexicographiques*. *Langues et sociétés*, 39, 33-47. Montréal:Office de la langue française.
- Vincent, N. (2014). Organismes d'officialisation, dictionnaires et médias: le triangle des Bermudes de la francisation. *Actes du 4^e Congrès mondial de linguistique française (CMLF)*, <http://dx.doi.org/10.1051/shsconf/20140801315>
- Vincent, N. (2015). Perception dans les journaux français de la lutte québécoise aux anglicismes. In J. Ennis, W. Remysen & S. Schwarze (éds.), *Les idéologies linguistiques dans la presse écrite, Circula: revue d'idéologies linguistiques*.

ARTICLES JOURNALISTIQUES CITÉS

- ATS/LT (2011). Comment l'électorat s'éloigne du populisme. *Le Temps*, 29 mars 2011, s.p.
- Breny, R. (2012). Le domaine public, ça commence quand? *Le Soir*, 21 février 2012, p. 24.
- Chalon, L., alias Cléante (2008). Chroniques anglaises. *Le Soir*, 16 février 2008, p. 54.
- Danthe, M. (2013). #sexpistols: il n'y a pas de photos à ce tag, *Le Temps*, 6 septembre 2013, s.p.
- Lapaire, M. (2003). Banni par l'Académie française, "e-mail" sera-t-il supplanté un jour par "courriel"? *Le Temps*, 14 juillet 2003, s.p.
- Moreillon, S. (2013). En quête de revenus, #Facebook introduit le #hashtag. *Le Temps*, 14 juin 2013, s.p.
- Poget, J. (2009). Le clavier sauvera l'orthographe. *24 heures*, 9 novembre 2009, p. 20.
- S.A. (2008). Courrier: Sus au "chat"! *Le Soir*, 29 janvier 2008, p. 17.
- S.A. (2013). Le mot-dièse sonne mal. *24 heures*, 24 janvier 2013, p. 29.
- S.A. (2013). Adieu hashtag, bonjour mot-dièse. *Le Matin*, 24 janvier 2013, p. 31.
- S.A. (2014). Twitter. *Le Soir*, 8 février 2014, p. 28.
- Sakuma, P. (2012). Facebook met la main sur un dangereux rival. *Le Soir*, 11 avril 2012, p. 20.
- Sokolski, S. (2004). Belgique, ton identité fout l'camp! *Le Soir*, 7 janvier 2004, p. 15.
- Valet, F. (2012) La suprématie du dièse. *Le Matin*, 3 avril 2012, p. 27.
- Vantroyen, J.-Cl. (2000). Le français dans tous ses états. *Le Soir*, 27 septembre 2000, p. 1.
- Verlinden, M. (2000). Pour défendre le français en ligne la croisade est lancée contre l'anglais technologique. *Le Soir*, 20 octobre 2000, p. 32.
- Wagstaff, J. (2001). Windows XP: seize ans qu'on attendait ça. *Le Soir*, 17 novembre 2001, p. 43.
- Warnotte, P.-Y. (2013). [#be2107...]. *Le Soir*, 22 juillet 2013, p. 21.